

RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE

Exercice 2006

Autorité organisatrice : COMMUNAUTE URBAINE DE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE

Délégataire : TRANSDEV HANDI'LIB



Sommaire

1. Préambule.....	3
1.1 Le cadre contractuel de la DSP.....	3
1.2 Les faits marquants de l'exercice 2006.....	4
2. L'offre de transport	6
2.1 Tableau récapitulatif des moyens mis en œuvre en 2006	6
2.2 Tableau d'évolution de l'offre de transport	6
3. Données financières.....	8
3.1 Les investissements.....	8
3.2 Formule d'actualisation	9
3.3 Compte d'exploitation contractuel.....	11
3.4 Analyse du compte de résultat	12
4. Les clients HANDI'LIB.....	12
4.1 Le fichier des adhérents au service	12
4.2 Le profil des adhérents.....	152
5. Les caractéristiques des déplacements	163
5.1 Fréquentation par jour type	13
5.2 Fréquentation par tranche horaire	14
5.3 Les annulations, refus et non-présentations	14
6. Les recettes clientèle	175
6.1 Vente des titres	15
6.2 Pénalités.....	15
7. Les principaux ratios.....	15
8. La vie du réseau.....	16
8.1 Les déplacements thérapeutiques.....	16
8.2 Les annulations et refus de groupage.....	16
8.3 Les aspects sociaux	16
8.4 Le parc.....	17
9. Qualité TRANSDEV	17

1. Préambule

1.1 LE CADRE CONTRACTUEL DE LA DSP

Par contrat notifié en date du 18 avril 2006, la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole a délégué pour une durée de six années à TRANSDEV HANDI'LIB l'exploitation du service public de transport urbain des personnes à mobilité réduite sur le territoire communautaire, sur la période du 3 mai 2006 au 2 mai 2012.

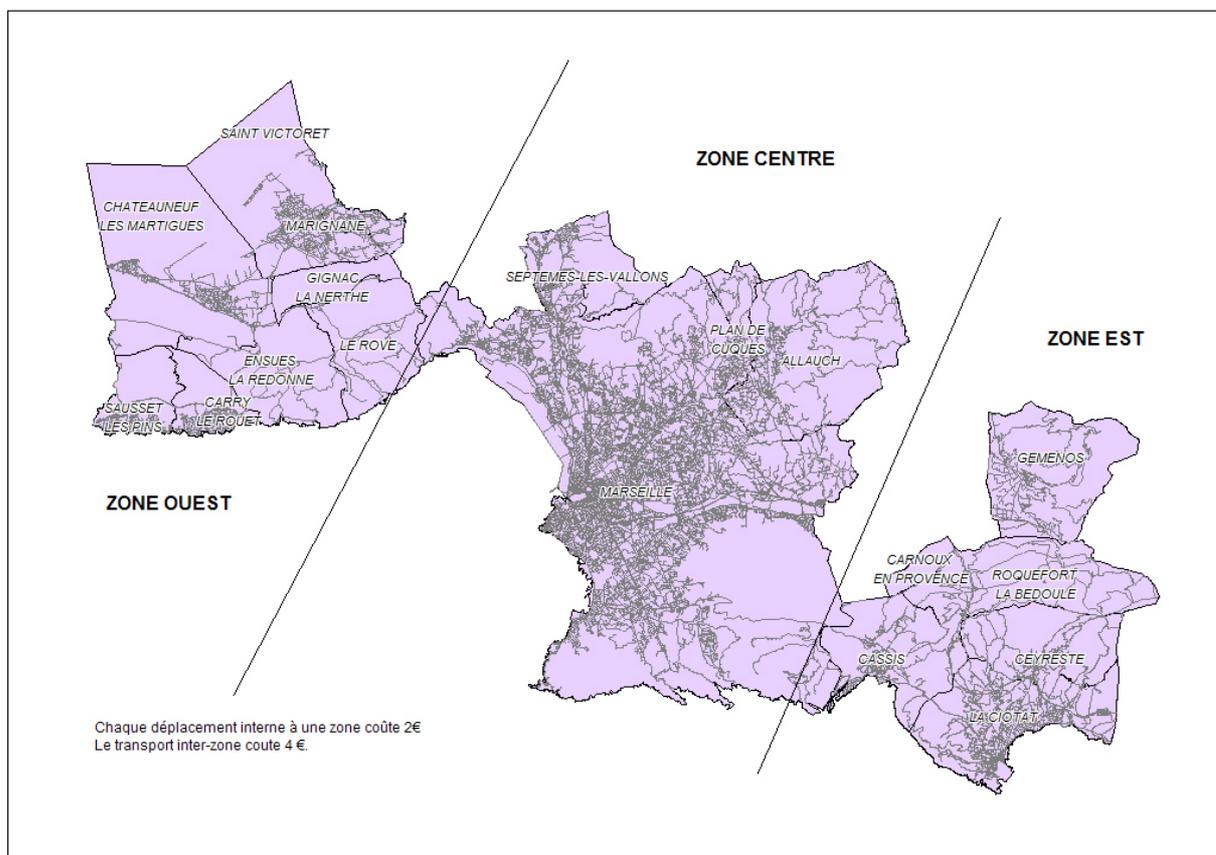
Ce contrat porte sur le transport public des personnes à mobilité réduite, à l'intérieur du périmètre des transports urbains de Marseille Provence Métropole, pour les déplacements de la compétence de la communauté urbaine, pour tous les déplacements ne pouvant pas être réalisés sur le réseau de transport en commun.

Le contrat prévoit des exclusions à l'utilisation du service, à savoir les déplacements pris en charge par d'autres autorités ou organismes compétents (déplacements scolaires et étudiants organisés par les départements, déplacements thérapeutiques pris en charge par la CPAM, déplacements vers des établissements organisant eux-mêmes leurs transports ...).

Un avenant est venu modifier les termes de ce contrat, à savoir :

Avenant n° 1, en date du 17/10/2006, tenant compte du surcoût généré par l'écart entre le niveau de masse salariale communiqué par le délégataire sortant lors de la consultation, et celui constaté par le titulaire à la reprise du personnel (surcoût de 161 K€ TTC, dont 30 K€ pris en charge par TRANSDEV HANDI'LIB).

Le périmètre desservi représente 980 000 habitants répartis sur les 18 communes de la communauté urbaine. A fin 2006, le nombre de personnes recensées dans le fichier était de 586, pour 377 utilisateurs réguliers ou occasionnels.



1.2 LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2006

L'année 2006 est caractérisée avant tout par la reprise de l'activité précédemment confiée au GIHP13 et par la réorganisation du service offert et son ouverture aux 18 communes de la Communauté Urbaine. Les faits marquants de l'année 2006 se répartissent entre deux domaines principaux :

1.2.1 *Mise en place du nouveau service et des outils*

3 mai 2006 : début des services

Remplacement du parc GIHP par des véhicules provisoires climatisés en attente de la livraison des véhicules neufs

Reprise de l'équipe ex-GIHP (administratifs et conduite)

3 juillet : mise en place du logiciel Titus, outil de planification permettant de confirmer en temps réel la disponibilité de l'horaire demandé

Août : arrivée de 9 véhicules neufs climatisés

1.2.2 *Commission d'Accès au service*

Remise à jour complète du fichier des adhérents par la constitution d'un dossier personnel de demande, validé par la Commission d'Accessibilité ; chaque utilisateur de l'ancien service a reçu à son domicile un dossier permettant de valider sa qualité de bénéficiaire du service.

La 1^{ère} Commission d'Accès au service s'est réunie le 12 septembre 2006 ; elle est présidée par M. Didier Garnier, Conseiller communautaire.

Les membres de la Commission d'accès au service sont les suivants :

- M. Didier GARNIER, président, conseiller communautaire
- M. Michel AMBROSINO, conseiller communautaire
- M. Maxime TOMMASINI, conseiller communautaire
- M. Raymond FILIPPI, Retina France
- M. Jean-Luc FERRER, APF
- Mme Solange MOLL, Maire adjointe déléguée aux personnes handicapées, Ville de Marseille
- M. André CHOPARD, CPCAM des Bouches-du-Rhône.

Après validation de leur dossier par la Commission d'Accès au Service, toutes les personnes répondant aux critères d'ayant-droit ont reçu une carte nominative d'adhérent au service, à partir du 5 octobre 2007.

La carte était accompagnée du règlement d'exploitation, précisant les conditions d'utilisation du service.

La 2^{ème} Commission d'Accès au service s'est réunie le 27 novembre 2006.

1.2.3 Manifestations et communication

8 octobre 2006 : transport des participants à la **course Algernon** ; 6 véhicules spécifiques ont été affectés à cette manifestation

20 et 21 octobre 2006 : Participation au **Forum Marseille Handicap**, stand d'information et organisation des transports des visiteurs

23 et 24 novembre 2006 : **Salon Autonomic**, point d'information et organisation des transports.

Création et diffusion d'un **mode d'emploi du service Handi'Lib MPM**, sur supports papier et audio. Ce support a été diffusé lors des différents salons auxquels Handi'lib a participé, ainsi qu'à chaque nouvel adhérent lors de son inscription.

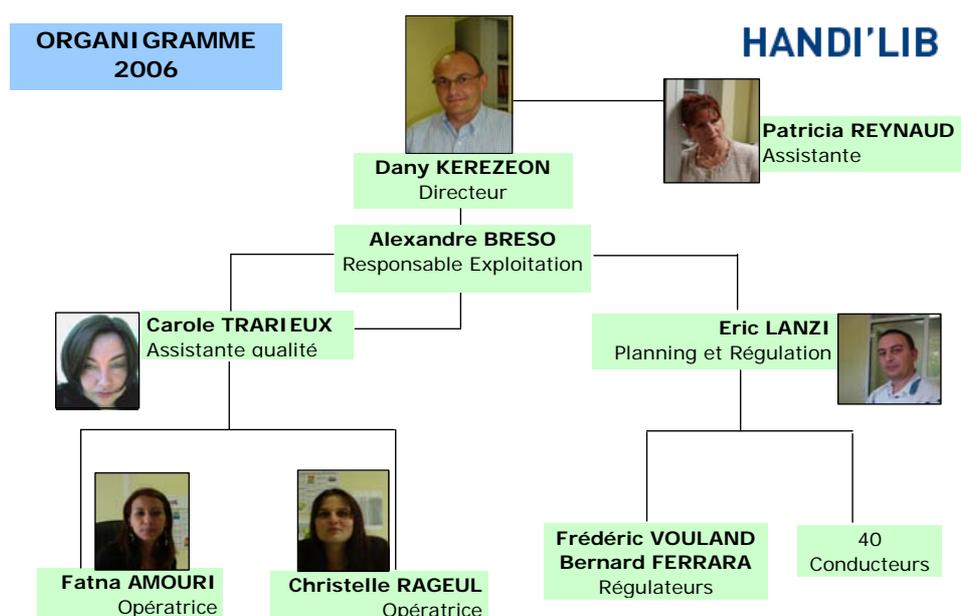
Plusieurs rencontres d'information et d'échanges ont été également organisées entre septembre et novembre avec les responsables des associations AVH et APF, pour aborder les adaptations qualitatives pouvant être apportées au service.

En novembre, l'ensemble des conducteurs a été doté d'une tenue uniforme et obligatoire, comportant pantalon, chemise, pull et blouson.

1.2.4 L'organisation interne de TRANSDEV HANDI'LIB

Dans le but d'améliorer la qualité du service proposé à la clientèle, l'équipe en place a été renforcée dès octobre 2006 :

- 2 octobre : recrutement de l'assistante qualité, en charge des relations clients
- 9 octobre : arrivée de deux régulateurs pour suivi de l'activité et liaison en temps réel avec les conducteurs
- 6 novembre : Recrutement du Directeur d'Exploitation.



1.2.5 La formation du personnel

Durant les mois d'octobre et de novembre 2006, l'ensemble des conducteurs a fait l'objet d'un audit de conduite. Cette mission a été confiée aux Chargés de prévention de la société régionale TRANSDEV Sud ; elle consiste à mesurer la qualité de la conduite de chaque conducteur, pour définir un programme de formation individualisé à la conduite souple et préventive.

2. L'offre de transport

2.1 Tableau récapitulatif des moyens mis en oeuvre en 2006

	mai-06	juin-06	juil-06	août-06	sept-06	oct-06	nov-06	déc-06
Effectif HandiLib affecté MPM								
conduite (ETC)	17,51	21,15	20,72	16,99	22,63	23,84	24,20	24,94
heures conducteurs	2 656,46	3 207,52	3 142,37	2 576,24	3 432,25	3 615,49	3 669,98	3 782,00
personnel administratif	758,35	758,35	758,35	758,35	758,35	1 120,02	1 365,03	1 365,03
	3 414,81	3 965,87	3 900,72	3 334,59	4 190,60	4 735,51	5 035,01	5 147,03
Véhicules type Minibus	10	10	10	10	13	13	13	13
Véhicules légers	3	3	3	3	0	0	0	0
	13	13	13	13	13	13	13	13

L'activité est impactée par les périodes de congés des utilisateurs (août) ; à partir de septembre, HANDI'LIB a mis en place des moyens supplémentaires pour répondre à la demande croissante. Dans le même temps, les véhicules légers ont été remplacés par des véhicules de type Minibus, pour satisfaire les attentes des clients en terme de confort, et pour une meilleure polyvalence en fonction des différents types de fauteuils.

2.2 Tableau d'évolution de l'offre de transport

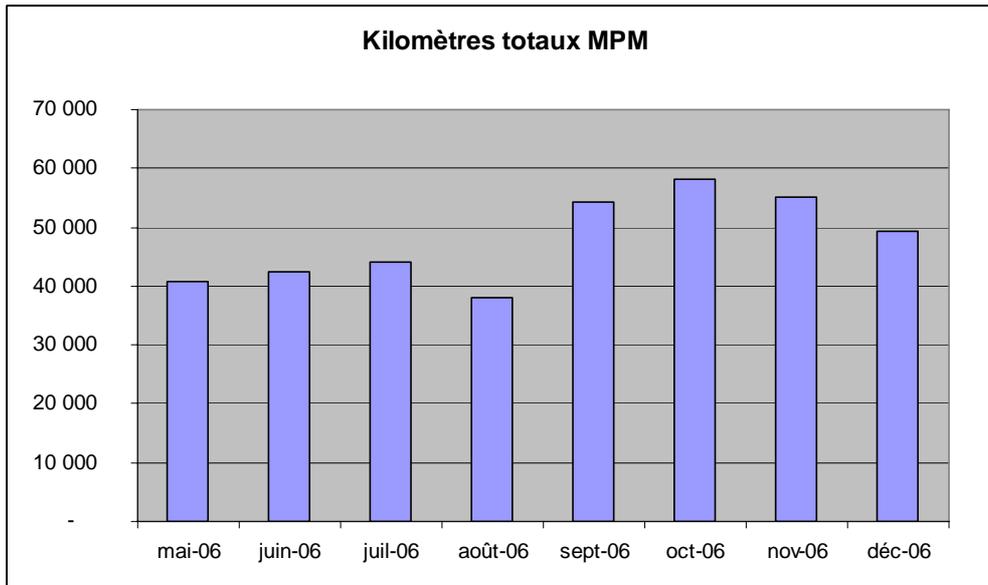
L'analyse de l'offre de transport porte uniquement sur la période de mai à septembre 2006, sans comparaison avec l'exercice précédent, sur lequel les données ne sont pas comparables.

2.2.1 L'offre kilométrique 2006

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de l'offre transport réalisée de mai à décembre 2006.

	mai-06	juin-06	juil-06	août-06	sept-06	oct-06	nov-06	déc-06
Km commerciaux	22 689	23 633	24 491	21 159	30 272	32 376	30 663	27 453
Km HLP	18 061	18 812	19 496	16 844	24 098	25 772	24 409	21 854
total	40 750	42 445	43 987	38 003	54 370	58 148	55 072	49 307

Soit un total de 382 082 km réels sur les 8 mois d'exploitation pour 2006. Le kilométrage contractuel était de 510 818 km en année pleine, soit 340 545 km au prorata sur les 8 mois. L'offre kilométrique HANDI'LIB est supérieure de 11% aux prévisions initiales, du fait notamment d'un kilométrage moyen par voyage plus élevé que prévu.



2.2.2 Le nombre de courses réalisées sur 2006

Une course correspond à la mise en place d'un véhicule et d'un conducteur pour la réalisation d'une réservation unique, ou de plusieurs réservations groupées sur le même service.

Le taux de covoiturage permet de mesurer le nombre moyen de personnes transportées sur un même service.

	mai-06	juin-06	juil-06	août-06	sept-06	oct-06	nov-06	déc-06
Nombre de Courses assurées	3 348	3 412	2 856	2 102	2 560	2 552	2 462	2 241
Taux de covoiturage	1,05	1,06	1,07	1,11	1,23	1,34	1,35	1,30
Nombre de course par véhicule	257,51	262,46	219,69	161,69	196,92	196,31	189,38	172,38

21 533 courses ont été réalisées sur la période mai-décembre 2006, pour un taux de covoiturage moyen sur la période de 1.17 voyageur par course.

A titre indicatif, le taux de covoiturage moyen prévu initialement était de 1.1 voyage par course effectuée.

Les objectifs atteints en terme d'optimisation des moyens (mutualisation des réservations) ont cependant été impactés par un kilométrage moyen supérieur aux prévisions ; un voyage génère la production de 15.1 km en moyenne, pour ratio initialement retenu de 12.8 km.

Les moyens mis en œuvre permettent de proposer 140 voyages quotidiens.

2.2.3 La sous-traitance

Pour maîtriser le démarrage des services et la qualité offerte, HANDI'LIB n'a sous-traité aucun service durant la première année d'exploitation. L'ensemble de l'offre a donc été assurée par les moyens propres de l'entreprise.

3. Données financières

3.1 Les investissements

3.1.1 Investissements HANDI'LIB 2006

Les investissements réalisés par HANDIL LIB sont essentiellement liés à la centrale de réservation TITUS. Leurs montants s'élèvent à : 102 966 €. Ils se décomposent comme suit :

- Licence MOREXCEL	1 648 €
- Licence TITUS	38 300 €
- Autres licences	1 180 €
- Matériel informatique	10 748 €
- Pack TITUS	49 440 €

Sont repris en annexe les tableaux des biens immobilisés propriétés du délégataire, avec leurs valeurs et dates d'acquisition, ainsi que les amortissements correspondants.

Concernant les véhicules, le choix a été fait de les prendre en location sur 3 ans. Ceci permet d'avoir un renouvellement régulier du parc. La maintenance est assurée par le loueur.

Pour l'année 2006, ils sont au nombre de 14 (dont une réserve) pour 12 prévus en propre au contrat.

3.1.2 Plan pluriannuel des investissements (PDI)

Le Plan d'investissement initial de la DSP prévoyait un nombre identique de véhicules de l'année 1 à l'année 5. Seulement un véhicule supplémentaire en année 6.

Ce plan devra être adapté en fonction de l'évolution réelle du nombre de voyages effectués tout en restant conforme aux engagements pris lors de la signature du contrat.

Pour les autres investissements, aucun investissement lourd n'est prévu pour l'instant.

3.2 Formule d'actualisation

L'article 32 du contrat de Délégation de Service Public définit la formule d'actualisation suivante :

$$- P_n = P_o * (0,10 + 0,15 G_n/Go + 0,50 S_n/So + 0,05 Er_n/Ero + 0,15 M_n/Mo + 0,05 ((0,79 EBI_n/EBIo) + (0,21 TCH_n/TCHo)))$$

Où :

$$- P_n = \text{Participation actualisée de l'année } n$$

Cette participation est décomposée en deux termes :

- partie variable : correspond à 8 € TTC par voyage réalisé
- partie fixe

Les montants P_o retenus dans l'avenant numéro 1 sont les suivants :

	Partie variable	Partie Fixe
2006 :	303 317,54 €	984 896,52 €
2007 :	333 649,29 €	990 055,63 €
2008 :	367 014,22 €	987 572,76 €
2009 :	403 715,64 €	1 016 160,53 €
2010 :	444 087,20 €	1 055 268,31 €
2011 :	488 495,92 €	1 168 910,21 €

Le résultat de la formule d'actualisation en fonction des différents indices et où l'année 0 correspond à 2005 (année de la remise du dossier) est le suivant :

Libellé	indice 0 (2005)	derniers indices connus	valeurs indiciaires In/10	formule de révision	
				coefficients	coef * In/In-1
partie fixe			1.0000	0.1	0.1000
indice mensuel gazole - G identifiant insee: IPCIPCB1820098M http://indicespro.insee.fr	144.90 (janvier - 2005)	169.20 mars-06	1.1677	0.15	0.1752
indice trimestriel salaire horaire brut de base de l'ensemble des ouvriers secteur privé et semi-public identifiant insee: 64680812 www.indices.insee.fr	123.70 (dec - 2004)	128.60 mars-06	1.0396	0.5	0.5198
indice mensuel Entretien, réparation de véhicules personnels (métropole) identifiant insee: IPCI PCB72G0098M/063881469 http://indicespro.insee.fr	126.20 (janvier - 2005)	131.50 mars-06	1.0420	0.05	0.0521
indice mensuel prix vente autobus autocar identifiant insee: PVIC3410020000M http://indicespro.insee.fr	105.10 (janvier - 2005)	105.80 mars-06	1.0067	0.15	0.1510
indice mensuel EBI : Energie et biens intermédiaires identifiant insee: PVIS0004000604M http://indicespro.insee.fr	103.20 (janvier - 2005)	111.30 mars-06	1.0785	0.0395	0.0426
indice mensuel TCH : services transport, com, hotellerie, café, restau identifiant insee: 086735376 www.indices.insee.fr	112.60 (janvier - 2005)	117.17 mars-06	1.0406	0.0105	0.0109

taux d'actualisation	Tn	1.0516
-----------------------------	-----------	---------------

En tenant compte de la date de début d'exploitation des services soit le 3 mai 2006, cela nous donne au prorata temporis les valeurs suivantes :

	<u>Base AO annuel (2005) 8/12è :</u>	<u>Base Revalorisée (2006)</u>	<u>Revaloristaion (2006-2005)</u>
Nb de voyages	25 340		
Prix TTC	8.00 €	8.41 €	
Prix HT	7.58 €	7.97 €	
Contribution annuelle (partie variable)	192 077.20 €	201 988.38 €	9 911.18 €
Contribution annuelle (partie fixe)	656 597.68 €	690 478.12 €	33 880.44 €

3.3 Compte d'exploitation contractuel

	TOTAL REEL
total recettes directes HT	43 532.62
contribution financière AO	910 229.03
Produits divers	343.52
TOTAL PRODUITS	954 105.17 €
achat gazole	47 477.74
Sous-traitance exploitation	-
achat prestations, assistance technique	163 653.51
fournitures administratives et billetterie	12 221.42
location véhicules exploitation	83 272.81
location immobilière	27 660.00
marketing publicité, certification qualité	4 624.50
maintenance, pneus , lubrifiants	32 797.23
assurances	31 830.55
honoraires, frais d'acte	16 177.79
frais divers (téléphone, fax, frais bancaires ...)	32 335.15
impôts et taxes	27 972.27
personnel interimaire	39 685.17
rémunération du personnel (primes comprises)	399 101.66
charges sociales personnel (tenues comprises)	138 850.19
amortissement logiciel, informatique et télécom	11 966.63
Charges diverses gestion courante	232.51
Charges exceptionnelles	323.97
Charges financières	7 607.74
TOTAL CHARGES	1 077 790.84 €
RESULTAT	- 123 685.67 €

3.4 Analyse du compte de résultat

Le tableau ci-dessus fait apparaître une perte de 124 K€ pour l'année 2006.

Les charges correspondent aux charges variables liées à l'exploitation des services, soit :

- la masse salariale de conduite
- le carburant
- les loyers véhicules
- les assurances
- la centrale de réservation

Les autres charges correspondent au personnel d'encadrement, les locaux,

Cette perte peut s'expliquer par les éléments suivants :

- la composition du parc entre petits et grands véhicules diffère de celle retenue dans le contrat
- la structure est plus importante : régulateurs, responsable qualité. En effet, HANDI'LIB a été dans l'obligation de se structurer de façon significative afin de pallier aux exigences de l'exploitation et des clients
- le coût des locaux s'est avéré plus élevé que prévu lors de la reprise de l'activité du GIHP.

4. Les clients HANDI'LIB

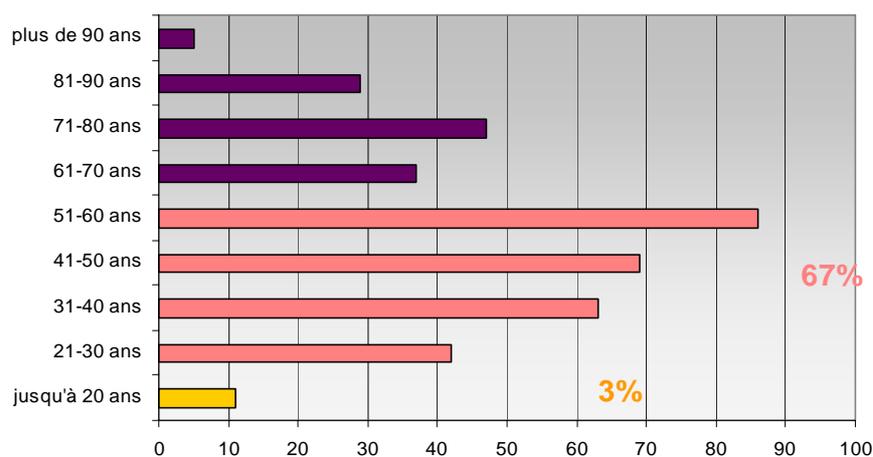
4.1 Le fichier des adhérents au service

Le fichier des adhérents a été intégralement mis à jour à partir de mai 2006 ; les anciens inscrits au service ont été invités à compléter un dossier d'inscription permettant à la Commission d'accès au service de valider leur qualité d'ayant-droit au service.

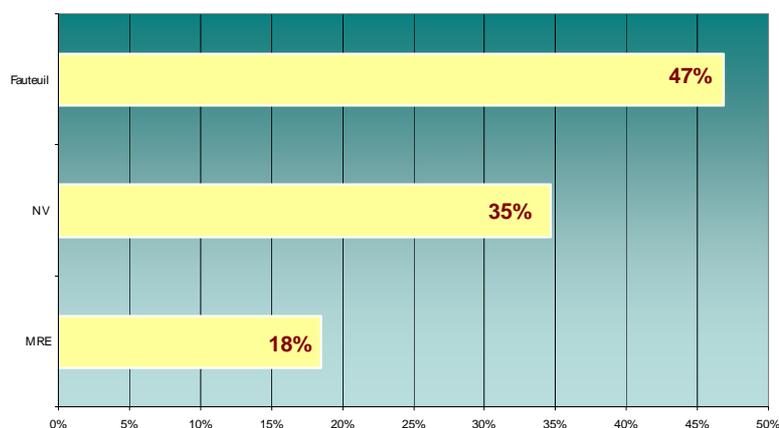
En décembre 2006, 586 dossiers avaient été traités, dont 377 dossiers de personnes utilisatrices du service. 74 anciens adhérents n'avaient pas encore constitué leur dossier et ont du faire l'objet d'une ou plusieurs relances.

4.2 Le profil des adhérents

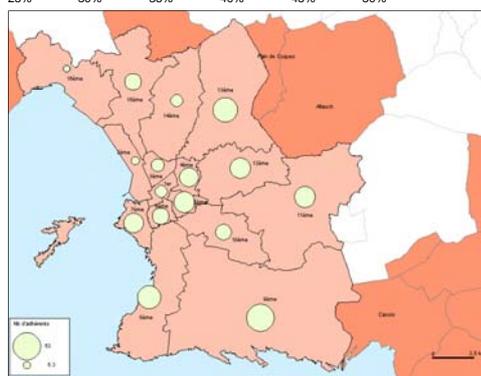
- 42% d'hommes, 58% de femmes
- Une forte population d'actifs (67% des adhérents ont entre 20 et 60 ans)



- 47% d'adhérents en fauteuil, 35% de personnes non-voyantes ou mal-voyantes



- une répartition géographique sur tout le périmètre marseillais
- près de 95 déplacements réguliers quotidiens (domicile-travail essentiellement), sur les 140 voyages planifiés, soit 68 % de voyages réguliers.



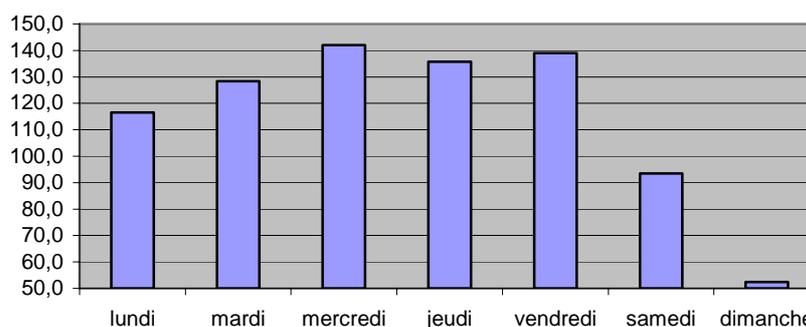
5. Les caractéristiques des déplacements

25 340 voyages ont été assurés sur la période mai-décembre 2006.

5.1 Fréquentation par jour type

Le mercredi est la journée générant le plus de déplacements ; de nombreuses activités sont en effet organisées le mercredi, pour les enfants et les adultes.

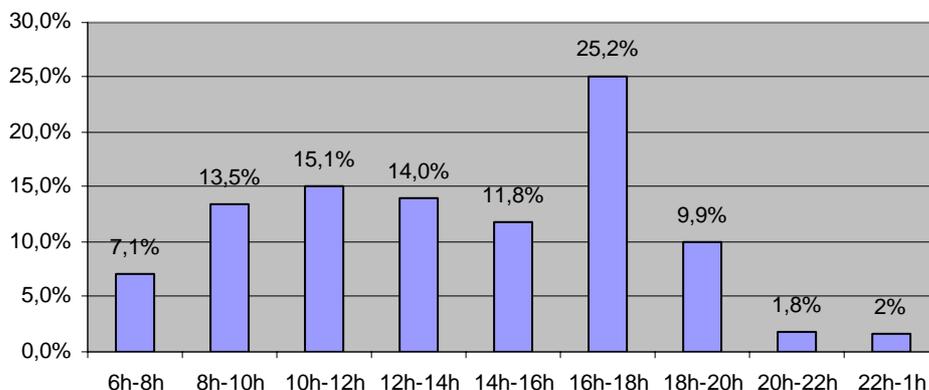
Fréquentation par jour type



5.2 Fréquentation par tranche horaire

Plus de 25% des déplacements sont planifiés sur la tranche horaire 16h-18h, qui représente une pointe importante dans l'activité de HANDI'LIB.

Fréquentation par tranche horaire

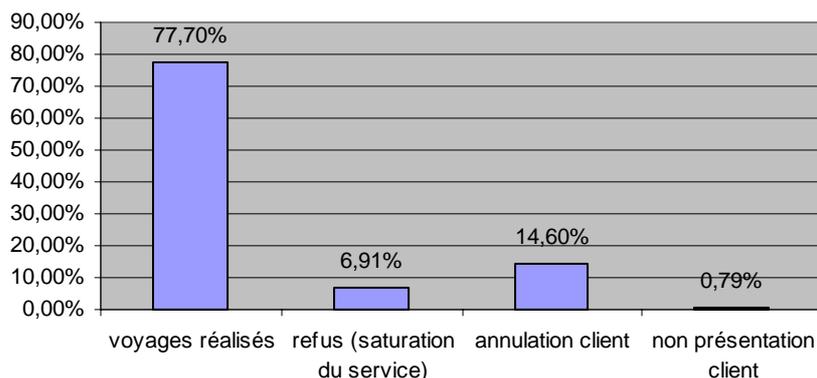


5.3 Les annulations, refus et non-présentations

Près de 80% des demandes de réservation sont confirmées aux clients ; HANDI'LIB enregistre cependant un taux d'annulation proche de 15%, du fait notamment des « réservations de précaution ». La saturation du service génère en effet un phénomène de réservations excessives par rapport aux besoins réels des clients. 50% des annulations interviennent à moins de 24 heures du transport réservé, pénalisant ainsi la capacité à répondre favorablement aux demandes.

	mai-06	juin-06	juil-06	août-06	sept-06	oct-06	nov-06	déc-06
Nombre de voyages demandés	4 534	4 811	3 521	2 846	3 803	4 312	4 483	4 587
Nombre de voyages réalisés	3 515	3 630	3 056	2 342	3 137	3 417	3 323	2 920
% réalisations	77,53%	75,45%	86,79%	82,29%	82,49%	79,24%	74,12%	63,66%
dont voyages refusés	648	810	13	4	157	240	290	344
% refus	14,30%	16,84%	0,37%	0,14%	4,13%	5,57%	6,47%	7,50%
voyages programmés et annulés par le client	295	295	438	495	493	631	832	1 291
% annulations	6,51%	6,13%	12,44%	17,39%	12,96%	14,63%	18,56%	28,14%
dont voyages non présentation du client	76	76	14	5	16	24	38	32
% non présentation client	1,67%	1,58%	0,40%	0,18%	0,42%	0,56%	0,85%	0,70%

Réalisation des réservations



6. Les recettes clientèle

6.1 Vente des titres

24 882 tickets payants ont été vendus sur la période mai-décembre 2006, pour 25 340 voyages (hors accompagnateurs) réalisés.

	mai-06	juin-06	juil-06	août-06	sept-06	oct-06	nov-06	déc-06
Vente de tickets en volume	3 368	3 719	2 660	2 130	3 630	2 795	4 100	2 480

Soit une recette moyenne par voyage de 1.96 € TTC.

Le différentiel entre la recette moyenne et le montant de 2.00 € acquitté par chaque client lors de son déplacement est dû à l'utilisation par les anciens adhérents des titres vendus par le GIHP avant la reprise de l'activité par HANDI'LIB.

6.2 Pénalités

Pour l'exercice 2006, aucune pénalité n'a été appliquée pour annulation abusive ou non-présentation de client. Les abus ont simplement fait l'objet d'observations et de rappels pour le respect du règlement.

7. Les principaux ratios

LIBELLE	Mai-décembre 2006	Données 2003 GIHP
Km / voyage	15.1 km/v	10.3 km/v
Voyages / véhicule	244 v/vh	169 v/vh
Vitesse de production (km/h)	14.7 km/h	
Taux de covoiturage	1.17 v/course	
Nombre de voyages / heure	0.97 v/h	

Le kilométrage moyen produit pour un voyage est très supérieur au kilométrage annoncé par l'ancien délégataire dans le rapport d'activité mentionné au cahier des charges, lors de la consultation sur le service (+47%).

8. La vie du réseau

8.1 Les déplacements thérapeutiques

L'ancien délégataire étant agréé par la CPAM pour les déplacements pris en charge à titre thérapeutique, les anciens adhérents pouvaient emprunter indifféremment les services mis en place par MPM, en payant directement leur trajet auprès du conducteur, ou en présentant leur feuille de prise en charge médicale.

Lors de la reprise de l'activité, les adhérents ont conservé cette habitude, malgré l'obligation nouvelle de payer leurs déplacements thérapeutiques. HANDI'LIB n'étant pas agréée par la CPAM, ces déplacements sont intégrés à l'offre MPM, et viennent amputer le niveau d'offre proposé au titre du transport public.

Des négociations ont été entreprises par HANDI'LIB avec la CPAM, dans le but d'obtenir une convention permettant de rémunérer les moyens mobilisés par les déplacements thérapeutiques.

8.2 Les annulations et refus de groupage

30% des annulations sont transmises à HANDI'LIB par les adhérents, moins de 24 heures avant le déplacement prévu ; ces courses peuvent rarement être réaffectées, car les utilisateurs du service ont besoin pour la plupart de prévoir leur déplacement plusieurs jours à l'avance. 1 431 courses n'ont pas pu être affectées sur l'exercice 2006.

Les refus de groupage sont nombreux de la part de la clientèle, et notamment de la part des anciens adhérents au service GIHP, pour deux motifs : refus d'être transporté avec une autre personne, ou refus d'un itinéraire modifié par la prise en charge d'autres adhérents. Ces comportements devront évoluer, pour pouvoir atteindre les niveaux de groupage prévus dans la DSP.

8.3 Les aspects sociaux

8.3.1 Accompagnement et AT

Contractuellement, la DSP prévoit l'accompagnement et si besoin une aide à la personne entre le véhicule et le lieu de prise en charge ou de destination (aide à l'habillage, fermeture et ouverture du domicile, aide à la manipulation si nécessaire).

Certains accompagnements s'avèrent extrêmement lourds pour les conducteurs, en l'absence de toute personne pouvant apporter une aide à la prise en charge ; c'est le cas notamment lorsque les adhérents habitent en étage, sans ascenseur.

Cette situation a provoqué entre mai et décembre 2006 106 jours d'arrêt de travail liés à l'activité d'accompagnement des conducteurs.

8.3.2 Négociations sociales

Un préavis de grève a été déposé le 16 novembre 2006, le personnel revendiquant une prime de fin d'année, « en compensation des nombreux avantages perdus lors du transfert des salariés ».

Après deux réunions de concertation, un accord a été trouvé le 22 novembre, sur une prime exceptionnelle de 232 € et l'attribution d'un bon d'achat de fin d'année de 129 €.

8.3.3 Effectifs par catégorie

CATEGORIE	EFFECTIF	FEMME	HOMME
OUVRIER	22	20	2
EMPLOYE	2	2	0
MAITRISE	2	1	1
CADRE	2	0	2
TOTAL	28	23	5

8.4 Le parc

ETAT DU PARC VEHICULES MIS EN SERVICE / MPM

TRANSDEV
HANDI'LIB

31/12/2006

N° PARC	TYPE DE VEHICULE	IMMATRICULATION	DATE 1ere MISE EN CIRCULATION	EQUIPEMENTS	CONFIGURATION	AGE VEHICULE
1	RENAULT MASTER	446 CJC 59	09/08/2006	Climatisation / BVA / GPS	3UFR + 5 assis	0,50
2	RENAULT MASTER	456 CJC 59	09/08/2006	Climatisation / BVA / GPS	3UFR + 5 assis	0,50
3	RENAULT MASTER	498 CJC 59	09/08/2006	Climatisation / BVA / GPS	3UFR + 5 assis	0,50
4	RENAULT MASTER	502 CJC 59	09/08/2006	Climatisation / BVA / GPS	3UFR + 5 assis	0,50
5	RENAULT MASTER	503 CJC 59	09/08/2006	Climatisation / BVA / GPS	3UFR + 5 assis	0,50
6	RENAULT MASTER	519 CJC 59	09/08/2006	Climatisation / BVA / GPS	3UFR + 5 assis	0,50
7	RENAULT MASTER	652 CJC 59	10/08/2006	Climatisation / BVA / GPS	3UFR + 5 assis	0,50
8	RENAULT MASTER	657 CJC 59	10/08/2006	Climatisation / BVA / GPS	3UFR + 5 assis	0,50
9	RENAULT MASTER	664 CJC 59	10/08/2006	Climatisation / BVA / GPS	3UFR + 5 assis	0,50
10	RENAULT MASTER	948 AVC 13	19/03/2002	Climatisation	3UFR + 5 assis	4,70
11	RENAULT MASTER	958 AVC 13	02/05/2002	Climatisation	3UFR + 5 assis	4,60
12	RENAULT MASTER	963 AVC 13	02/05/2002	Climatisation	3UFR + 5 assis	4,60
13	RENAULT MASTER	806 ANG 51	11/05/2005	Climatisation / GPS	3UFR + 5 assis	1,60
14	RENAULT MASTER	515 AXQ 13	19/04/2004	Climatisation / GPS	3UFR + 5 assis	2,60
Moyenne age véhicules						1,61

La structure du parc a du être modifiée au bout de 6 mois d'exploitation, pour pouvoir répondre aux réservations régulières des différentes associations de personnes handicapées : APAJH, APF, AVH.

A fin 2006, l'ensemble du parc est composé de minibus, soit une capacité plus importante que celle prévue au contrat.

9. Qualité TRANSDEV

La démarche qualité a été lancée à l'automne 2006, avec le recrutement d'une personne dédiée à cette mission.